

LE CARREFOUR DES INNOVATIONS SOCIALES

- NOTE DE CADRAGE -

Faire de l'innovation sociale un moteur de transformation des politiques publiques

Notre vision

Nous pensons que la vitalité associative est indispensable à la vitalité démocratique, que l'engagement bénévole est l'accomplissement d'une citoyenneté active et que l'intérêt général dans toutes ses dimensions a besoin du pouvoir d'agir des associations. Le cœur de notre mission est d'encourager et d'accompagner les associations et les autres acteurs de la société civile à développer des stratégies coopératives.

Pourquoi un Carrefour des innovations sociales ?

Le projet de Carrefour des innovations sociales est né d'un double constat : de riches gisements de projets socialement innovants existent dans les territoires, dans tous les domaines et sont portés par des acteurs divers (associations, acteurs privés, publics, partenariats hybrides...) ; une grande diversité d'acteurs contribue à les valoriser, notamment via des plateformes web. Il en résulte, pour le grand public, comme pour les acteurs institutionnels ou les porteurs de projets, un enjeu de visibilité nationale et territoriale des innovations sociales afin de soutenir leur capacité à essaimer, changer d'échelle ou inspirer d'autres initiatives.

À partir de ce constat, nous avons créé en 2016, conjointement avec le CGET¹, un collectif d'organisations publiques et associatives engagées dans l'innovation sociale pour mutualiser leurs données et développer un nouveau mode d'accès à leur contenu, qui favorise la mise en lien, le partage de connaissances/ pratiques et donne à voir leur complémentarité. Le collectif du carrefour des innovations sociales s'appuie sur un outil : une plateforme nationale web hébergeant un moteur de recherche multicritère partagé.

L'enjeu

L'effondrement démocratique qui nous menace est la conséquence d'une profonde crise de confiance à l'égard des institutions. Les citoyens constatent qu'elles ne leur permettent plus d'agir, qu'elles ne sont plus des leviers d'action collective mais uniquement des systèmes dont l'injonction commune est de s'adapter, c'est-à-dire renoncer à ce que l'on est et céder aux contraintes d'un ordre économique mondialisé. Le populisme n'est rien d'autre que la promesse d'un retour de la volonté et d'une restauration du pouvoir d'agir perdu, ainsi qu'une gesticulation permanente pour faire croire que cette promesse est tenue. À l'opposé de cette illusion, montrer et reconnaître l'innovation sociale, c'est démontrer que le pouvoir d'agir est présent partout dans la société.

¹ Commissariat général à l'égalité des territoires, qui devient en novembre 2019 l'Agence nationale pour la cohésion des territoires.

Notre position

Il existe un écart grandissant entre la difficulté des institutions publiques et des corps intermédiaires à anticiper et piloter les transformations de la société et la prolifération des initiatives, des projets ou des entreprises visant à accélérer ou orienter ces transformations/ expérimentations, que nous regroupons sous la notion d'innovation sociale. Cet écart témoigne de la transition institutionnelle que nous sommes en train de vivre : les organisations verticales et hiérarchiques, légitimées par la production et la détention d'un savoir inaccessible au commun des mortels, s'affaiblissent à mesure que l'accès au savoir s'élargit, phénomène amorcé dès le début du XX^{ème} siècle et prodigieusement accéléré par la civilisation numérique. Nous n'en avons pas moins besoin d'institutions, c'est-à-dire de production et d'application de règles qui nous permettent de faire du commun, d'agir ensemble, de nous reconnaître comme membres d'une même société. **Les organismes publics, les entreprises et les associations sont à la recherche d'une structuration horizontale de la société dans laquelle le pouvoir d'agir des individus et des communautés à petite échelle pourrait s'inscrire dans des enjeux à grande échelle sans être subordonné à des institutions tutélaires.** Cette recherche se traduit dans notre vocabulaire par la prolifération des « co » : collaboration, coopération, co-construction, etc.

Repérer, recenser, donner à voir et mettre en réseau les innovations sociales relève de cette démarche. Des solutions innovantes aux défis de notre époque s'élaborent sans cesse. Cette fermentation dispersée, fragmentée, invisible peut-elle être la base vivante d'institutions renouvelées capables de répondre aux besoins de la société ?

La suite et les rendez-vous à venir

Le moteur de recherche du Carrefour des innovations sociales fonctionne en mode bêta depuis le début 2019. La refonte de son architecture technique et son lancement officiel auront lieu en novembre 2019. Tout au long de l'année 2020, nous irons à la rencontre des innovateurs sociaux sur les territoires, nous accueillerons de nouveaux contributeurs et nous susciterons l'émergence de communautés d'action de l'innovation sociale, thématiques et territoriales.

En savoir plus : <https://fonda.asso.fr/le-carrefour-des-innovations-sociales>

Qui sommes-nous ?

La Fonda est le *think tank* du monde associatif. Créée en 1981, elle a été et demeure un lieu de rencontre et de confrontation d'idées. C'est à la Fonda que l'amendement Coluche, qui a créé la réduction d'impôt liée aux dons aux associations, a été rédigé, et que le Mouvement associatif et le Haut-conseil à la vie associative ont été préfigurés. La Fonda a développé des méthodes de prospective participative pour aider les acteurs associatifs et leurs partenaires à se doter de vision stratégique. La Fonda mène des études, anime des groupes de travail, des ateliers prospectifs et mobilise des experts de compétences variées pour éclairer le fait associatif et accompagner ses acteurs.

www.fonda.asso.fr

Nous contacter :

La Fonda - 53 boulevard de Charonne - 75011 Paris

Mail : fonda@fonda.asso.fr Tél. : 01 45 49 06 58